

## Intervention de ~~XXXXXXXXXX~~

### à la CONVENTION NATIONALE du PS

Notre projet est le fruit d'un important travail. Il comprend nombre de points positifs. Et la plupart des mesures qu'il contient apparaissent très populaires.

La question principale qui nous est posée est celle de la crédibilité de **l'addition** des mesures que nous proposons. Quel en est le coût ? Comment pourrions-nous les mettre en oeuvre ? A quel rythme et selon quelles modalités ? Il nous faudra répondre clairement à ces questions. Cela demandera un second "volet" dans notre réflexion, qui se traduira par l'élaboration de notre programme.

Concrètement, les collectivités locales sont victimes depuis plusieurs années de lourds transferts de charge imposés par les gouvernements Balladur et Juppé. Alors que M. Juppé annonce des baisses d'impôts, les élus sont mis, du fait de ces transferts de charge, dans l'obligation d'augmenter les impôts locaux.

Dans ce contexte, il est clair que nos villes auront des difficultés - si les choses restent en l'état - à financer le Plan Emploi Jeunes, par ailleurs indispensable. L'essentiel du coût de ce plan incombera donc à l'Etat. De même, la réduction du temps de travail aura inévitablement un coût qu'il faut chiffrer, dans le secteur public (les services de l'Etat, les collectivités locales, les hôpitaux) du moins si l'on veut des emplois, à due concurrence du passage de 39 à 35 heures : cela se traduit, théoriquement, par une augmentation de près de 10 % des effectifs.

La question posée par la cohérence générale de notre projet est de savoir comment on peut financer à la fois (et selon quel calendrier) les deux mesures que je viens de rappeler, la baisse des deux points de la TVA (qui coûte 60 milliards) tout en tenant les engagements (et le calendrier) européens et en continuant de désendetter l'Etat.

A mon sens, sur cette question majeure, les pistes de réflexion sont les suivantes :

1) **Un calendrier** : il ne nous est pas demandé de tout faire tout de suite ; mais il nous sera demandé de tenir absolument les engagements que nous aurons pris ; d'où l'importance d'annoncer un calendrier réaliste.

2) **La négociation** : notre méthode doit être la négociation. Celle-ci devra porter sur plusieurs facteurs qui sont liés, au-delà de la seule question salariale. Il me paraît ainsi essentiel de créer un lien entre la réduction du temps de travail et l'emploi des jeunes et de fixer comme objectif majeur aux négociations sur la réduction du temps de travail des accords permettant l'embauche prioritaire des jeunes.

3) **Le financement de la réduction du temps de travail** : il faudra, selon des modalités qu'il reste à travailler, utiliser à l'évidence une part significative des 400 milliards de francs que notre pays dépense aujourd'hui pour "compenser" le chômage, et gérer ses conséquences, pour financer la réduction du temps de travail, comme le proposait l'amendement que nous avons proposé, qui n'était pas contradictoire au texte, puisqu'il portait essentiellement sur le financement de l'une des mesures inscrites dans le texte (la réduction du temps de travail).

4) **La réforme fiscale**, qu'il faudra mettre en oeuvre avec clarté. Il est clair que notre système fiscal doit être plus juste, qu'il doit cesser de pénaliser les revenus du travail et de favoriser les revenus du capital, de la spéculation, de l'immobilier. Une réforme fiscale est presque toujours impopulaire (auprès de certains du moins) et difficile à faire. Mais le "modérantisme fiscal" dont nous avons fait preuve lorsque nous avons renoncé, par exemple, à la taxe départementale sur le revenu, ne nous a nullement empêchés de perdre en 1993 ! Nous devons annoncer des réformes justes et les mettre en oeuvre avec courage.

Comme vient de le dire Edith Cresson, la victoire, la prochaine fois, ce ne sera pas seulement de gagner les élections (encore que ce soit loin d'être négligeable !) : ce sera de changer les choses, en matière d'emploi, en premier lieu. Cela nécessite que nous poursuivions notre travail pour définir, sur la base de notre projet, un programme présentant une stratégie, un calendrier et des objectifs crédibles.